

# SYNDICAT NATIONAL CFTC FINANCES PUBLIQUES SECTION DU BAS RHIN

"AGIR POUR NE PAS SUBIR"



Audio OS/Direction

Compte rendu audio mardi 21 avril 2020 à 13h30

## Personnes présentes audio-conférence Direction.

Mme Coulongeat, M. May, M. Daas,  
Mme Heraud Barbara, Mme Agrafeil, M. Isel

## Personnes présentes audio-conférence OS.

FO, Solidaires, CFDT, CFTC, CGT

## Questions de la CFTC67 :

**Des questions remontent concernant les congés et ARTT qui vont être supprimés.**

**Une note de service interviendra-t-elle au plan national?**

**Qui procédera aux régularisations, le chef de service ou la rh?**

**Ces mesures s'appliqueront-elles à tous, même aux responsables de service?**

**Quel prorata, le cas échéant, sera appliqué entre les agents totalement en ASA030, ceux qui télétravaillent ou viennent par roulement au bureau?**

**Sort des congés de report non pris à ce jour, pourront-ils être versés au CET ou peuvent-ils être pris dans le cadre des congés supprimés?**

**Connait-on déjà le nombre de jours de congés qui pourront être pris en juillet et août?**

**La DRFIP va-t-elle recruter les vacataires prévus pour les mois à venir ?**

**D'autres départements ont admis de ne pas prélever de ARTT aux télé-travailleurs, en soutien collaboratif, qu'en est-il pour la DDFIP 67 ?**

## REPONSES de la directrice en italique

**Concernant l'ordonnance 2020- 430 et son application :** *Attente de la réflexion et de la note de cadrage interministriels, puis déclinaison de la DGFIP pour y répondre.*

**des questions remontent concernant les congés et ARTT qui vont être supprimés.**

**Une note de service interviendra-t-elle au plan national? oui**

**Qui procédera aux régularisations, le chef de service ou la rh?**

*En fonction de la position ( asa- tele-travail) et de la mission, très certainement le supérieur hiérarchique*

**Ces mesures s'appliqueront-elles à tous, même les responsables de service?**

*Oui comme tous les agents, y compris sur le temps du télé-travail. Amusement de la directrice face à cette question.*

**Quel prorata, le cas échéant, sera appliqué entre les agents totalement en ASA030 ?**

*Les ASA ne sont pas un droit mais une analyse par le SH- si contrainte familiale ou médicale. Le télé- travail sera «analysé» en fonction du travail fourni avec SH et travail à formaliser par écrit.*

# SYNDICAT NATIONAL CFTC FINANCES PUBLIQUES SECTION DU BAS RHIN

"AGIR POUR NE PAS SUBIR"



**ceux qui télétravaillent :** *Analyse du télé-travail par des faits, non pas par simple déclaration. Objectifs, planning analyse résultats attendus . Analyse à rapprocher du protocole télé-travail.*

*Remontée de certains chefs de service : aucune nouvelle des agents depuis le 16 mars.*

Devons nous comprendre que ce sont aux agents de parler ou contacter leurs supérieurs hiérarchiques?

Petits conseils: appelez votre supérieur ou écrivez-lui pour dire bonjour à minima, vous pouvez aussi demander que soit précisé l'étendue du travail à accomplir.

Pour justifier une éventuelle non suppression de congés, pensez ,collègues télétravailleurs, à tenir un«JOURNAL DE BORD » de ce qui est fait, il pourra être demandé pour justifier votre travail effectif.

**ou ceux viennent par roulement au bureau ?** *Oui prorata ,très certainement.*

**Sort des congés de report non pris à ce jour, pourront-ils être versés au CET ou peuvent-ils être pris dans le cadre des congés supprimés?** *Oui pour les congés prélevés forfaitairement, autant indiquer les jours de report de 2019 en priorité.*

Sur ce point, d'autres informations, au niveau ministériel dans les bulletins tamtam cftc national et CFTC finances transmis par notre permanente régionale sont disponibles.

**Connaît -on déjà le nombre de jours de congés qui pourront être pris en juillet et août?** NON.

*Il faudra prendre en compte la nécessité de service, et le décalage des missions « retardées-reportées » du fait du PCA et des mesures dérogatoires qui sont valables 30 jours après la date de fin de confinement.*

*Les besoins se feront en fonction du PCA évolutif.*

*Exemple : les agents sur les missions de recouvrement (questions des prescriptions) risquent d'être nécessaires au service de mi-juin jusqu'à mi-juillet minimum.*

**« Après le 11 juin tout reprend normalement »dixit la directrice.**

**On peut en douter !**

**La DRFIP va -elle recruter les vacataires prévus pour les mois à venir? Le budget annuel sera consommé dans l'année. Sur cette période de confinement, NON et il n'y avait pas de contrat signé en amont. Ensuite, ce sera selon les besoins exprimés.**

**D'autres départements( dont la Marne) ont admis de ne pas prélever de ARTT aux télé-travailleurs, en soutien collaboratif, qu'en est il pour la DDFIP 67 ?** Question posée hors audio, par courriel , en copie aux participants de l'audio.

**Complément RH;**

*- Les jours posés en congé normalement (et non prélevés) avant le 11 mai donneront droit à des jours de fractionnement.*

*-Les jours prélevés automatiquement => non ,ils ne donneront pas droit à des jours de fractionnement.*

**Cas Covid dans les services :**

*cf mail OS Solidaires et Direction concernant le cas du CPS.*

*La règle est validée par la directrice et toutes les OS : en cas de doute sur son état de santé, fièvre, toux, mal de tête :Il serait normal que les agents ne viennent pas s'ils ont des symptômes .*

# SYNDICAT NATIONAL CFTC FINANCES PUBLIQUES SECTION DU BAS RHIN

"AGIR POUR NE PAS SUBIR"



*Nécessité d'éloignement pour les agents en présence du collègue les 48 h précédents le signalement.  
Identification des personnes « contacts » avec le médecin de prévention.*

*Ne venez pas au bureau en cas de symptômes !*

*Dixit le médecin de prévention et notre directrice. Les responsabilités individuelle et collective sont appelées.  
Vous appelez ou vous écrivez un mail à votre supérieur et au médecin de prévention. Vous donnez des nouvelles ensuite.*

## **Intervention de M. Isel concernant le nettoyage des bureaux.**

*Un devis est demandé à OHNET qui devrait le donner dans la semaine. Rendez-vous prévu avec OHNET JEUDI.*

**Frais de repas :** Les OS nationales et DGA ont accepté le ticket de caisse détaillé comme justificatifs. Attention pas de cumul entre ticket restaurant et FDD frais de repas. Si les agents sont défrayés en frais de mission, les tickets restaurants seront réduits d'autant.

*La CFTC 67 a demandé par courriel quand le pas à pas FDD frais de repas sera diffusé parmi les agents concernés.*

**PCA campagne IR :** reprise point par point du développement et application de la semaine passée.

*Intervention forte d'une OS sur le chiffre des **présents dans les services**.  
Ils seraient trop élevés selon ce représentant au SR, au SIP de Strasbourg, à l'EMS.*

- le **service recouvrement (ancien Self-service Liaison Recouv.)**: Explication de M. Daas en relation avec leurs missions prioritaires et leurs besoins applicatifs. Ils sont tous présents mais pas toute la journée, du fait de leurs missions. Questionnement sur leur placement et le respect de la distanciation du fait de leurs installations en marguerite en cas de présence nombreuse.

- **SIP Strasbourg**, nombreux cadres présents et chiffres dans la moyenne des besoins.

- **Trésorerie de l'Euro métropole EMS** : il y a eu une « forte » présence le jeudi vendredi car fermée le mercredi. La semaine est composée dans la mesure du possible par deux jours télé-travail et deux jours de présentiel. L'Euro métropole de Strasbourg justifie l'importance du nombre par les besoins : bon de secours, dépenses imprévues. Elle a à traiter de fortes missions et de nombreux mandatements. C'est une grosse charge de travail expliquée par Mme Coulongeat, confirmée par une de nos adhérentes, travaillant dans cette trésorerie.

## **Qu'en est il du dé-confinement ? Du retour aux bureaux et de l'ouverture au public ?**

*Nous n'avons pas eu de réponses à ce jour. Notre directrice se conformera aux décisions et feuille de route du gouvernement. Quand sera-t-il si notre région Grand est et en particulier nos départements alsaciens très impactés par le Covid-19, décide un autre calendrier de dé-confinement (question des transports en communs par exemple pour les collègues habitants loin, voir dans un autre département) ?*

*Par contre, cela se fera en concertation, par étapes. Les télétravailleurs seront maintenus le plus longtemps possible à domicile. Qui aura la primauté de la décision de dé-confiner notre direction ou la région ?*

*S'il n'y a pas de transport prévus et suffisants devront nous tous participer l'accroissement de l'effet de serre ?*

# SYNDICAT NATIONAL CFTC FINANCES PUBLIQUES SECTION DU BAS RHIN



"AGIR POUR NE PAS SUBIR"

## **MATERIEL :**

Téléphones portables : la commande de 60 téléphones est arrivée, ils vont être distribués pour les appels campagne IR.

Protection plexiglas : où en est la commande ? Commande insuffisante relevée par les OS pour le post confinement

Masques : ils sont mis à la disposition des chefs de service. La deuxième commande est livrée et les masques sont en cours de distribution. Si vous n'en avez pas, si vous en avez besoin pour vos trajets en transports en commun, demandez-les à votre chef de service .

Pour tout matériel de nettoyage ou de protection, adressez-vous au **gestionnaire de site** du centre des finances publiques ou de votre unité.

**Question sur les poubelles non compris par la direction.** Sujet évoqué au GT le matin. Les déchets doivent être mis dans le sac plastique des poubelles des toilettes **et pas dans celle qui fait l'objet de tri sélectif.**

Recensement du personnel des transports en commun : ils sont peu nombreux actuellement. Le chiffre sera plus important lors de la reprise « normale » des transports. Un nouveau décompte sera fait par la direction mi mai.

Question d'une autre OS : **DEPLOIEMENT PC PORTABLES** : pourquoi autant de télé-travailleurs sur missions non prioritaires ? Pourquoi ne pas prendre leurs pc pour les donner aux missions prioritaires présentiels , Réponse : les télé- travailleurs parfois utilisent leur pc personnel et le web mail, exemple au domaine. Pas de pc à redéployer. Les Télé-travailleurs vérificateurs et huissiers sont en soutien collaboratif sur des missions prioritaires.

Difficultés de redéployer des portables avec la mise à jour et effacement /Sauvegarde des données informatiques.

Chiffres donnés par M. May sur l'action des agents nomades de la division du contrôle fiscal et recouvrement forcé.

La directrice a demandé si un intérêt existait à continuer GT sur reprise activités : nous avons répondu par l'affirmative, donc un Plan de charge est à élaborer.

**Questions des tests covid 19 ?** par les employeurs ? Nous ( la directrice) ne sommes pas une entreprise comme les autres et quels tests pratiquer. La directrice n'est pas favorable aux tests. Il faudra continuer à télé-travailler après le dé-confinement.

**Demande d'une date audio CTL pour la semaine 22.** (nous n'y serons pas convié, faute de siège- pensez à nous aux prochaines élections pour défendre notre représentativité et vos droits ;-))

**Prenez soin de vous et vous pouvez prendre contact avec nous sur :**

[cftc.drfp67@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cftc.drfp67@dgfip.finances.gouv.fr)